



Protéger le quotidien, préserver notre cadre de vie

Mandat 2026-2033 : Agir fermement pour protéger Chartrettes.

À Chartrettes, la sécurité est d'abord une question de tranquillité.

Notre commune est un village résidentiel, familial et paisible. Préserver cet équilibre est une priorité.

Notre approche repose sur trois piliers : prévention, présence et aménagement intelligent de l'espace public.

Sécuriser nos déplacements

La circulation est l'une des premières préoccupations des habitants.

Nous poursuivrons l'analyse des flux automobiles et adapterons les dispositifs de ralentissement lorsque cela est nécessaire.

Nos engagements :

- Sécurisation renforcée des traversées piétonnes, notamment près des écoles et équipements publics ;
- Identification précise des points de vigilance ;

- Aménagements proportionnés et efficaces plutôt que multiplication de dispositifs contraignants.



Un espace public bien conçu incite naturellement au respect des règles.

Les 15 et 22 mars, rendez-vous aux urnes.



ENSEMBLE, CONTINUONS !

L'axe Est-Ouest : concilier circulation et qualité de vie



La route départementale structure la commune mais génère nuisances et insécurité.

Nous travaillerons avec le Département pour :

- Faire réellement respecter les vitesses autorisées,
- Réduire les nuisances sonores liées aux accélérations et freinages,
- Améliorer la lisibilité et la cohérence de l'axe,
- Étudier des stationnements adaptés et sécurisés.

L'objectif n'est pas de transformer la route, mais de l'intégrer harmonieusement à la vie de la commune.

Protéger la tranquillité des quartiers

Le calme résidentiel est une attente forte.

Nous renforcerons :

- La coopération avec les forces de l'ordre,
- Les dispositifs de participation citoyenne,

- La lutte contre les dépôts sauvages, incivilités et nuisances sonores.

La fermeté face aux comportements dégradants ira de pair avec le dialogue permanent avec les habitants.

Prévenir plutôt que subir

La sécurité durable passe par la prévention.

Nous développerons des actions de sensibilisation à la sécurité routière, aux comportements à risque et aux usages numériques, en lien avec les établissements scolaires et les acteurs éducatifs.

Des outils adaptés et proportionnés

La vidéoprotection restera ciblée, notamment aux entrées de commune et sur les points sensibles.

Elle n'a pas vocation à surveiller, mais à dissuader et à faciliter l'intervention des forces de l'ordre.



Pascal
Gros

Chef d'entreprise,
Maire sortant

Notre engagement est clair : maintenir un village sûr, apaisé et respectueux du cadre de vie de chacun.

ENSEMBLE, CONTINUONS !